

NOTE DE PRESENTATION des BUDGETS 2026

En application de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (ou au Compte Financier Unique). Cette note est transmise à la Préfecture et est mise en ligne sur le site internet de la collectivité.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président de la Communauté de Communes, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été voté le 10 mars 2026 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes aux heures d'ouvertures des bureaux. Les tableaux de présentation détaillés sont également consultables sur le site internet de la collectivité. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 3 février 2026.

* * *

SOMMAIRE

- 1. BUDGET PRINCIPAL**
 - 1.1. Eléments de contexte**
 - 1.2. Priorités du budget**
 - 1.3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement**
 - 1.3.1. Structure de la section de fonctionnement**
 - 1.3.2. Structure de la section d'investissement**
 - 1.4. Encours de la dette et informations sur les garanties d'emprunt**
 - 1.5. Niveaux des taux d'imposition**
 - 1.6. Principaux ratios**
 - 1.7. Effectifs et charges de personnel**
- 2. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**
 - 2.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement**
 - 2.2. Ressources et charges des sections d'investissement**
 - 2.3. Encours de la dette**
 - 2.4. Crédits d'investissement pluri annuels**
- 3. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
- 4. BUDGET OFFICE DE TOURISME**
- 5. BUDGET GITE DE GROUPE**
- 6. BUDGET ATR MENUISERIE**
- 7. BUDGET PAR ACTIVAL TRANCHE 2020**
- 8. BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021**
- 9. BUDGET VISIONIS 7**
- 10. BUDGET VISIONIS 4 TRANCHE 2025**
- 11. MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)**

* * *

1. PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2026

1.1. Éléments de contexte

L'année 2026 constitue le 10^{ème} exercice budgétaire de la Communauté de Communes Val de Saône Centre. De 2017 à 2025, les dépenses réelles de fonctionnement ont évolué de + 1,2 million alors que les recettes réelles de fonctionnement augmentent de + 1,3 million d'euros. Sur la période, on observe une **forte mobilisation de l'investissement de 14,3 millions d'euros** sur le Budget Principal soit près de 1,5 million d'euros en moyenne par an, avec des projets phares tels que la réhabilitation du Gymnase Actisport, l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie, les souscriptions à l'Alec 01 et à la SEM Léa, la construction des espaces d'athlétisme et sports de plein air à Visiosport et Actisport, l'accompagnement à l'investissement des Très Petites Entreprises, la création de nouveaux itinéraires Modes Doux, l'aménagement de la Voie Bleue ou l'accompagnement des communes dans leurs projets d'investissement.

Selon les données de l'INSEE, la **population** de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est passée de 20 536 à 21 610 habitants de 2017 à 2026 mais l'évolution de la **population est freinée de 2025 à 2026** avec un solde de **+ 140 habitants** en un an et **quatre communes sur quinze communes ont vu leur population diminuer** (indice population totale INSEE).

Le débat sur les orientations budgétaires, qui s'est tenu 3 février 2026, a été l'occasion de constater que le **contexte géopolitique, économique et budgétaire** dans lequel évoluent les collectivités territoriales et leurs établissements est **très incertain**.

À quelques semaines du **renouvellement des assemblées communales et intercommunales**, le rapport a fait état d'**orientations de « reconduction »** avant l'installation des nouveaux exécutifs et la détermination de leurs orientations stratégiques pour le mandat à venir.

Les perspectives financières effectuées ont montré que les **budgets 2026 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre restaient solides même si les ratios financiers se dégradent depuis 2021**. Le résultat provisoire de la **CAF brute s'établit à 973 000 d'euros au 31 décembre 2025** et représente 13 % des recettes réelles de fonctionnement, soit un ratio au niveau du seuil de vigilance. La **Capacité d'autofinancement nette évolue de 901 783 euros au 31 décembre 2024 à 752 342 euros au 31 décembre 2025**. Une attention toute particulière des élus est donc apportée afin de stabiliser les dépenses et recettes de fonctionnement et conserver une CAF satisfaisante.

En raison d'un **dysfonctionnement** courant février 2026 de la plateforme d'échanges avec les services de la DGFiP **HELIOS**, la trésorerie n'était pas en mesure de contrôler et de confirmer les comptes des 11 budgets de la CCVSC avant le 10 mars. En conséquence, **l'approbation des CFU qui était envisagée à la même séance que le vote des budgets primitifs a été différée à un conseil ultérieur**. Le vote des **budgets 2026 a donc été approuvé le 10 mars 2026 avec reprise anticipée des résultats** et les Comptes Financiers Uniques et résultats définitifs seront approuvés au plus tard fin juin 2026.

1.2. Priorités du budget

Une collectivité peut déterminer ses choix d'investissement selon ses marges de manœuvre financière, c'est à dire selon le cas, par la maîtrise de ses charges de fonctionnement, l'augmentation de ses produits (fiscalité directe essentiellement) ou par l'adaptation de sa politique d'endettement.

Au cas présent, **les élus ont renouvelé leur souhait de maintenir les taux d'imposition sans évolution**. La maîtrise des charges de fonctionnement s'est imposée à la Communauté de Communes Val de Saône Centre afin de maintenir un niveau satisfaisant d'autofinancement et **l'objectif de stabilité des charges à caractère général à hauteur de l'inflation** (estimée à + 1,6 %) est fixé.

1.3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1.3.1 Structure de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Les **dépenses de fonctionnement 2026** sont estimées à près de **8,5 millions d'euros** dont :

- 2 961 000 euros au titre des charges à caractère général (fluides, réparations, maintenance),
- 3 389 000 euros pour les dépenses de personnel,
- 1 137 000 euros correspondants à des versements aux communes et à l'Etat,
- 991 900 euros au titre des contributions aux syndicats, budgets annexes et subventions versées,
- 15 800 euros de charges d'intérêts d'emprunts.

L'amortissements de biens représente une dotation de près 435 000 euros en 2026.

Enfin, un virement de la section de fonctionnement pour alimenter les investissements est budgétisé à hauteur de 3,2 millions d'euros.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 147 096,12	0,00	2 961 531,96	0,00	2 961 531,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 224 740,00	0,00	3 389 190,00	0,00	3 389 190,00
014	Atténuations de produits	1 200 680,00	0,00	1 137 762,00	0,00	1 137 762,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	967 910,00	0,00	991 960,00	0,00	991 960,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 540 426,12	0,00	8 480 443,96	0,00	8 480 443,96
66	Charges financières	21 353,00	0,00	15 850,51	0,00	15 850,51
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 576 779,12	0,00	8 511 294,47	0,00	8 511 294,47

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 731 087,88		3 234 642,53	0,00	3 234 642,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	459 944,00		434 431,00	0,00	434 431,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 191 031,88		3 669 073,53	0,00	3 669 073,53

TOTAL	13 767 811,00	0,00	12 180 368,00	0,00	12 180 368,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00

=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					12 180 368,00

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les **recettes de fonctionnement 2026** sont estimées à hauteur de **7,1 millions d'euros** dont principalement 807 000 euros de produits des services, 1,4 millions d'euros de fiscalité locale et 4,7 millions de versements de TVA de l'Etat et des dotations et participations.

Bien que les montants individuels des dotations et versements de TVA ne soient pas connus à la date du vote du budget, **les prévisions 2026 tiennent compte des dispositifs de la Loi de Finances 2026** comme suit :

- ✓ les montants de quote-part de TVA estimés à **moins 0.3% par rapport à 2025**, dans l'attente de la notification définitive,

- ✓ les montants prévisionnels de la fiscalité avec une évolution des bases foncières à **plus 0.8%** dans l'attente de la réception de l'état 1259,
- ✓ les montants de Dotation Globale de Fonctionnement avec une **baisse de 4.84 %** de la dotation de compensation par rapport à 2025 dans l'attente de la notification des montants 2026 par les services de l'Etat,
- ✓ la **diminution de la compensation des bases Valeurs Locatives « locaux industriels » de 19,3 %** (coefficient de 0.807) sans que la minoration n'excède 2 % de RRF, soit une estimation de recettes de – 47 700 euros en 2026 par rapport au réalisé 2025,
- ✓ **une baisse de 23%** de la dotation du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP).
- ✓ le budget de fonctionnement n'intègre pas un éventuel impact du « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités » ou **Dilico qui n'avait pas concerné la CCVSC en 2025.**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	32 417,94	0,00	5 000,66	0,00	5 000,66
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	784 648,00	0,00	807 822,00	0,00	807 822,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 828 543,00	0,00	2 806 967,00	0,00	2 806 967,00
731	Fiscalité locale	1 452 315,00	0,00	1 494 400,00	0,00	1 494 400,00
74	Dotations et participations (3)	2 176 156,00	0,00	1 991 045,00	0,00	1 991 045,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 488,00	0,00	2 950,00	0,00	2 950,00
Total des recettes de gestion courante		7 288 567,94	0,00	7 108 184,66	0,00	7 108 184,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	8 030,00		9 069,00	0,00	9 069,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 296 597,94	0,00	7 117 253,66	0,00	7 117 253,66

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	51 076,50		57 055,23	0,00	57 055,23
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		51 076,50		57 055,23	0,00	57 055,23

TOTAL		7 347 674,44	0,00	7 174 308,89	0,00	7 174 308,89
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						5 006 059,11
---	--	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						12 180 368,00
--	--	--	--	--	--	----------------------

1.3.2 Structure de la section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la Communauté de Communes à moyen ou long terme.

Les **dépenses d'investissement sont estimées à 6 millions d'euros en 2026**, dont 3,5 millions de dépenses d'équipement, 540 000 euros d'avances aux budgets annexes, 227 000 euros d'annuité d'emprunt.

Le Budget 2026 est un budget dit « de reconduction » et les crédits d'investissements inscrits au budget concernent la poursuite d'opérations déjà engagées, dont la principale est **l'extension du siège de la CCVSC** (opération n°86) pour un montant global de 1,1 millions d'euros.

La seule **évolution notable** sur l'année 2026 consiste à la mise en place d'une dotation exceptionnelle de 450 000 euros de crédits nouveaux (30 000 euros x 15 communes) au titre des fonds de concours (opération n°82, qui représente, avec les crédits en Restes à Réaliser, un montant global de 718 495 euros).

Avec la mise en place de la M57, il n'est **plus possible de prévoir des crédits à un chapitre de dépenses imprévues**. En conséquence, une réserve financière de 150 000 euros est identifiée sur le compte 2188 de l'opération 74 (informatique et téléphonie) et pourra être utilisée pour d'éventuels virements de crédits comme prévu dans le règlement budgétaire (soit en DM soit par décision du Président dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section) ou pour de nouvelles opérations d'investissement à venir.

Concernant les recettes d'investissement, la section est alimentée par une affectation des résultats 2025 à hauteur de 2,1 millions d'euros et un virement de la section de fonctionnement du BP 2026 de 3,2 millions d'euros. Les **subventions d'investissement** perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (Etat, Région, Département, et autres partenaires) sont budgétisées à hauteur de 206 800 euros.

Il convient de souligner que la Loi de Finances pour 2026 prévoit une **année blanche dans le versement du FCTVA, qui interviendra donc en N+1 (versement en 2027 pour les dépenses de 2026)**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	37 638,00	4 080,00	64 000,00	0,00	68 080,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	603 143,01	346 541,81	566 500,00	0,00	913 041,81
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	967 584,20	177 970,39	609 582,00	0,00	787 552,39
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 427 760,70	147 416,97	1 601 500,00	0,00	1 748 916,97
Total des dépenses d'équipement		3 036 125,91	676 009,17	2 841 582,00	0,00	3 517 591,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	226 294,38	0,00	232 000,25	0,00	232 000,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	65 974,00	21 991,00	21 992,00	0,00	43 983,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 725 042,00	0,00	540 800,00	0,00	540 800,00
Total des dépenses financières		3 017 310,38	21 991,00	794 792,25	0,00	816 783,25
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 053 436,29	698 000,17	3 636 374,25	0,00	4 334 374,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	51 076,50		57 055,23	0,00	57 055,23
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		51 076,50		57 055,23	0,00	57 055,23
TOTAL		6 104 512,79	698 000,17	3 693 429,48	0,00	4 391 429,65
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						1 666 504,35
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 057 934,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	311 161,00	189 097,33	17 759,95	0,00	206 857,28
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	15 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		326 942,00	189 097,33	17 759,95	0,00	206 857,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 621 471,12	0,00	2 175 407,19	0,00	2 175 407,19
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 596,00	0,00	1 596,00	0,00	1 596,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 724 817,12	0,00	2 182 003,19	0,00	2 182 003,19
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 051 759,12	189 097,33	2 199 763,14	0,00	2 388 860,47
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 731 087,88		3 234 642,53	0,00	3 234 642,53
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	459 944,00		434 431,00	0,00	434 431,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 191 031,88		3 669 073,53	0,00	3 669 073,53
TOTAL		7 242 791,00	189 097,33	5 868 836,67	0,00	6 057 934,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 057 934,00

1.4. Encours de la dette et informations sur les garanties d'emprunt

L'encours de la dette s'élève à **1 794 314 euros au 1^{er} janvier 2026**. La dette totale par habitant est de 83,03 euros pour 21 610 habitants. La **capacité de désendettement est de 1,84 année** au 31 décembre 2025.

Les **garanties d'emprunts** consenties sont les suivantes :

- Caisse des dépôts et consignations : garantie d'un emprunt réalisé par la SEMCODA (emprunt dont le capital restant dû au 1^{er} janvier 2026 est de 7 077,62 euros)
- Caisse Française de Financement Local : garantie d'un emprunt réalisé par le SIEA pour un montant maxi de 336 000 euros jusqu'en 2047.

1.5. Niveaux des taux d'imposition

Par délibération du 10 mars 2026, le conseil communautaire a fixé les **taux d'imposition** des taxes directes locales pour 2026 comme suit :

- Cotisation Foncière des Entreprises : **20.69 % - %** - sans modification par rapport aux taux votés en 2023 -
- Taxe foncière sur le non bâti : **1.83 %** - sans modification par rapport aux taux votés depuis 2017 -
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : **6.40 %** - sans modification par rapport aux taux votés depuis 2017 -

La Communauté de Communes **ne lève pas d'impôt au titre de la Taxe foncière sur le bâti**.

1.6. Principaux ratios

	BP 2026	Ratio national *
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	392,43 euros	398,00
2. Produits des impositions directes/population	53,23 euros	183,00
3. Recettes réelles de fonctionnement/population	328,56 euros	481,00
4. Dépenses d'équipement brut/population	162,78 euros	102,00
5. Encours de la dette/population	83,03 euros	202,00
6. Dotation globale de fonctionnement/population	36,39 euros	49,00
7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	40,0 %	42,0 %
9. Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	122,6 %	86,9 %
10. Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement	49,5 %	21,2 %
11. Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	25,3 %	42,1 %

* Ratio national des Groupements de com 15 000/30 000 ha en 2024 (source : Collectivités locales en Chiffres 2025 - collectivités-locales.gouv.fr)

1.7. Effectifs et charges de personnel

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2023-2026 : 1 agent = 1 unité (sans tenir compte du temps de travail)

POLE	EFFECTIFS 2023 AU 01/01/2023	EFFECTIFS 2024 AU 01/01/2024	EFFECTIFS 2025 AU 01/01/2025	EFFECTIFS 2026 AU 01/01/2026	CATEGORIE			GENRE	
					A	B	C	Hommes	Femmes
CADRE DE VIE	37	41	39	39	6	4	29	5	34
DEVELOP. ET TERRITOIRES	6	9	9	10	1	6	3	2	8
DIRECTION GENERALE	2	2	2	2	1	1			2
RESSOURCES	6	7	7	7	1	2	4	1	6
TECHNIQUE	6	6	6	6	1	2	3	4	2
TOURISME	4	4	5	5	1	1	3	2	3
TOTAL	61	69	68	69	11	16	42	14	55

Non comptabilisée dans les affectifs : Contrat d'Engagement Educatif/vacataires et une apprentie

Le bilan financier des dépenses de personnel sur les trois derniers exercices est le suivant :

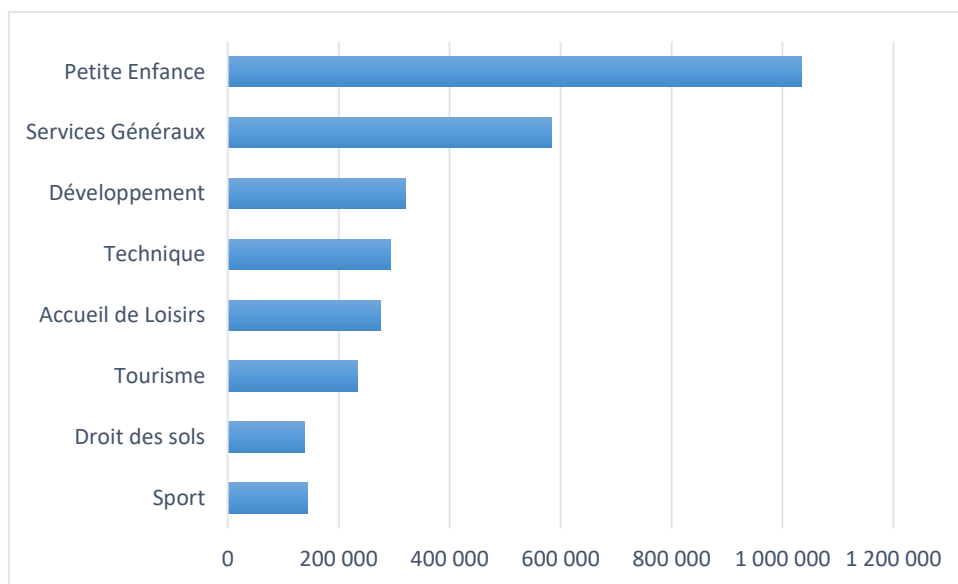
Imputation budgétaire	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evolution 2024/2025
6217 - Personnel affecté par la commune	3 114,25	4 485,42	4 110,62	
6332 - Cotisations au FNAL	7 521,93	8 160,95	8 083,66	
6336 - Cotisation CG, CNFPT	30 842,68	33 458,84	33 142,88	
6338 - Autres impôts et taxes	4 768,76	5 135,61	5 075,52	
64111 à 64118 - Rémunération titulaire	1 666 977,74	1 760 964,35	1 748 800,43	- 0,69 %
64131 à 6417 Rémunération non titulaire	247 146,79	276 032,22	317 828,51	+ 15,14 %
6451 - Cotisations à l'URSSAF	285 067,87	293 819,69	303 094,51	
6453 - Cotisations caisses retraite	377 031,56	427 772,61	469 625,40	
6454 - Cotisations ASSEDIC	9 738,20	10 864,56	12 319,08	
6455 - Cotisation Assurance personnel	55 129,10	58 318,56	83 282,57	
6457 - Cotisations soc. liées apprentissage	99,03	93,37	100,54	
6458 - Cotisations autres organismes			12 706,20	
6474 - Versements aux œuvres sociales	14 416,01	16 274,99	16 280,00	
6475 - Médecine du travail	4 850,00	5 440,00	6 374,98	
TOTAL 012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 660 456,30 €	2 900 821,17 €	3 020 824,90 €	+ 4,14 %

Le **remboursement des charges de personnel par les budgets annexes** se présente comme suit :

Budget	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Assainissement Collectif	80 187,07 €	87 601,91 €	84 770,85 €
Assainissement Non Collectif	29 243,18 €	25 732,46 €	27 461,97 €
Office de Tourisme	93 389,73 €	72 889,04 €	95 902,37 €
Gites	68 370,83 €	83 407,00 €	78 276,03 €
Total	271 190,81 €	269 630,41 €	286 411,22 €

La Communauté de Communes bénéficie de **subventions pour 3 postes** : Chargée de Mobilité (Fond Vert et ADEME), Cheffe de Projet CRTE (Fonds Vert) et Chargé de coopération de la Convention Globale Territorialisée (CAF de l'Ain).

La **répartition** des frais de personnel **par service en 2025** s'établit comme suit :



Un montant prévisionnel de 3 389 190 euros est inscrit au budget 2026 pour les dépenses de personnel. La progression des charges de personnel résulte partiellement de mesures gouvernementales : augmentation des taux de cotisation patronal vieillesse CNRACL de 3 points sur 4 ans à compter de 2025 jusqu'en 2028, obligation de participation aux contrats collectifs de mutuelle santé et prévoyance, réduction de la rémunération du fonctionnaire perçue au cours des trois premiers mois du congé de maladie ordinaire à 90 % du traitement à compter du 1^{er} mars 2025. Mais l'évolution des charges de personnel est également liée aux nouvelles compétences développées et aux restructurations de service (recrutement d'un Technicien Assainissement et Cycle de l'eau et d'une Responsable de la microcrèche Ma P'tite Maison, soit deux postes à temps complet au 1^{er} mars 2026).

La Communauté de Communes n'est pas redevable de la contribution due au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans la mesure où elle emploie sept agents bénéficiaires « d'Obligation d'Emploi » et qu'elle valorise les prestations de nettoyage du linge des Gites de la Calonne effectuées par l'Etablissement d'Accompagnement par le Travail réservé aux personnes en situation de handicap de Belleville en Beaujolais.

2. PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026

2.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement

La section de fonctionnement intègre l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la bonne exploitation du service, étant précisé que le mode de gestion a évolué avec le passage en **Délégation de Service Public confiée au Groupe Lyonnaise des Eaux Suez à compter du 01/11/2017** pour une durée de 12 ans.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 208 835,10	0,00	1 013 640,30	0,00	1 013 640,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 000,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 009,00	0,00	6 010,00	0,00	6 010,00
Total des dépenses de gestion des services		1 334 844,10	0,00	1 151 650,30	0,00	1 151 650,30
66	Charges financières	57 206,04	0,00	44 058,96	0,00	44 058,96
67	Charges spécifiques	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	2 400,00		450,00	0,00	450,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 451 450,14	0,00	1 208 159,28	0,00	1 208 159,28
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 019 796,86		1 421 740,83	0,00	1 421 740,83
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 015 000,00		1 065 726,89	0,00	1 065 726,89
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 034 796,86		2 487 478,72	0,00	2 487 478,72
TOTAL		3 486 247,00	0,00	3 695 636,00	0,00	3 695 636,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 695 636,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 400 000,00	0,00	1 313 000,68	0,00	1 313 000,68
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 400 000,00	0,00	1 313 000,68	0,00	1 313 000,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	1 499,43		910,00	0,00	910,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 401 499,43	0,00	1 313 910,68	0,00	1 313 910,68
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	412 327,19		432 613,69	0,00	432 613,69
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		412 327,19		432 613,69	0,00	432 613,69
TOTAL		1 813 826,62	0,00	1 746 524,37	0,00	1 746 524,37

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 949 111,63
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 695 636,00
---	---------------------

2.2. Ressources et charges des sections d'investissement

Concernant l'investissement, un montant global de **1 800 000 euros est envisagé** dont principalement :

- **quatre Autorisations de Programme avec des Crédits de Paiements 2026** comme suit :
 - AP/CP n° 55 Mise en séparatif Montceaux : 150 000 euros
 - AP/CP n° 57 Etudes de gestion patrimoniale : 128 930 euros
 - AP/CP n° 59 Transfert des effluents de Saint Etienne sur Chalaronne : 510 482 euros
 - AP/CP n° 62 Bassin de stockage, reprise d'une conduite surverse Thoissey et réhausse d'une lame déversante DO à Saint Didier sur Chalaronne : 280 000 euros
- la poursuite du **programme de travaux de canalisation et mise en séparatif sur le secteur Nord** (Saint Didier sur Chalaronne et Thoissey) estimée à 370 000 euros.
- une **enveloppe de 100 000 euros en 2026 pour des besoins de travaux sur ouvrages** qui ne sont pas identifiés à ce jour et qui seraient à réaliser en lien avec des travaux de voirie communale ou départementale.

A compter de 2026 pour les budgets relevant de la nomenclature M4 (assainissement), il n'est plus possible de prévoir des crédits en chapitre de dépenses imprévues. En conséquence, une réserve financière de 120 000 euros est identifiée à l'opération 60 (travaux sur ouvrages liés aux réfections de voirie communale et départementale) et pourra être utilisée pour d'éventuels virements de crédits comme prévu dans le règlement budgétaire (soit en DM soit par décision du Président dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section) ou pour de nouvelles opérations d'investissement à venir.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 258 412,69	127 483,01	1 736 863,03	0,00	1 864 346,04
	Total des dépenses d'équipement	2 258 412,69	127 483,01	1 736 863,03	0,00	1 864 346,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	307 499,54	0,00	318 000,00	0,00	318 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	418 499,54	0,00	318 000,00	0,00	318 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 676 912,23	127 483,01	2 054 863,03	0,00	2 182 346,04
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	412 327,19		432 613,69	0,00	432 613,69
041	Opérations patrimoniales (4)	30 800,00		87 350,00	0,00	87 350,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	443 127,19		519 963,69	0,00	519 963,69
	TOTAL	3 120 039,42	127 483,01	2 574 826,72	0,00	2 702 309,73

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	729 098,27
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 431 408,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 021 899,20	596 734,00	0,00	0,00	596 734,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 021 899,20	596 734,00	0,00	0,00	596 734,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	784 334,65	0,00	259 847,28	0,00	259 847,28
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	784 334,65	0,00	259 847,28	0,00	259 847,28
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 806 233,85	596 734,00	259 847,28	0,00	856 581,28
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 019 795,88		1 421 749,83	0,00	1 421 749,83
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 015 000,00		1 065 726,89	0,00	1 065 726,89
041	Opérations patrimoniales (4)	30 800,00		87 350,00	0,00	87 350,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 065 596,88		2 574 826,72	0,00	2 574 826,72
	TOTAL	3 871 830,71	596 734,00	2 834 674,00	0,00	3 431 408,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 431 408,00
---	---------------------

2.3. Encours de la dette :

L'encours de la dette s'élève à 1 746 155 euros au 1^{er} janvier 2026. Deux emprunts seront terminés au cours de l'exercice 2026. Les annuités 2026 représentent un montant de 317 239 euros en capital et de 47 907 euros au titre des intérêts. Il restera au 31 décembre 2026 un emprunt à taux révisable (se terminant en 2031) et deux autres emprunts (fin en 2033 et 2036).

2.4. Crédits d'investissement pluri annuels

Par délibérations du 16 décembre 2025, il a été décidé de réactualiser les crédits de trois Autorisations de Programme en cours et la création d'une 4^{ème} ouverture Autorisations de Programme, comme suit :

Programme	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Mise en séparatif Montceaux (op n° 55)	843 000€	13 722,43	29 870,55	57 295,98	150 000	592 111,04

Programme	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Etudes au titre de gestion patrimoniale (op n° 57)	250 000€	3 876,50	50 636,32	28 056,76	128 930,42	38 500

Programme	AP	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Transfert Saint Etienne sur Chalaronne (op n° 59)	1 641 750 €	3 517,39	510 482,61	616 750	456 000	55 000

Programme	AP	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Bassin stockage, reprise d'une conduite surverse Thoisse, réhausse d'une lame déversante DO à St Didier op n° 62)	1 867 400 €	280 000	550 000	550 000	487 400

3. PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2026

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	98 681,00	62 600,19
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 36 080,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		98 681,00	98 681,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 120,00	4 119,59
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,41
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 120,00	4 120,00
		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		102 801,00	102 801,00

4. PRESENTATION DU BUDGET OFFICE DE TOURISME 2026

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	25 713,00	8 956,04
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 400,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 52 548,96
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		31 113,00	61 505,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	148 286,00	144 826,34
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 459,66
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		148 286,00	148 286,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		179 399,00	209 791,00

5. PRESENTATION DU BUDGET GITE DE GROUPE 2026

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	61 950,90	114 805,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 52 854,10	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		114 805,00	114 805,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	233 275,00	207 351,84
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 25 923,16
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		233 275,00	233 275,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		348 080,00	348 080,00

Encours de la dette : Prêt Caisse Française de Financement Local : 1 031 134 euros au 1^{er} janvier 2026.

6. PRESENTATION DU BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE 2026

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	54 211,95	55 353,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 141,05	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		55 353,00	55 353,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	66 831,00	76 040,93
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 45 723,07
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		66 831,00	121 764,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		122 184,00	177 117,00

7. PRESENTATION DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020 – Exercice 2026

Les travaux d'aménagement du Parc situé à Saint Didier sur Chalaronne sont terminés. Les dépenses prévues relèvent principalement de l'entretien des espaces verts et des lots à vendre. Sur les 5 parcelles, 3 lots ont été vendus en 2025 et **deux lots sont sous compromis. L'avance inscrite au Budget Principal vers le budget annexe dans l'attente des ventes est de 351 230 euros.**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	351 230,97	692 761,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 341 530,03	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		692 761,00	692 761,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	354 240,00	471 880,35
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 140 033,65
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		354 240,00	611 914,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		1 047 001,00	1 304 675,00

8. BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021 – Exercice 2026

Les travaux d'aménagement du Parc situé à Montmerle sur Saône sont terminés. Les dépenses prévues relèvent principalement de l'entretien des espaces verts et des lots à vendre. **Il reste un lot à vendre.** L'avance du Budget Principal dans l'attente des ventes est de **150 705 euros**.

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	150 705,90	297 211,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 146 505,10	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		297 211,00	297 211,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	151 215,00	150 705,90
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 269 217,85
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		151 215,00	419 923,75
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		448 426,00	717 134,75

9. BUDGET VISIONIS 7– Exercice 2026

Budget créé en 2022, une **avance du Budget Principal a été réalisée en 2025 à hauteur de 1,8 million d'euros**.

Les parcelles à aménager ont toutes été **acquises par l'Etablissement Public Foncier de l'Ain** en 2023 et le remboursement des **1,5% de frais de portage foncier sur une durée de 6 ans** a débuté en 2024.

Les **études d'autorisation environnementale et les études d'impact** sont en cours. La quasi-totalité du parc est concernée par une zone d'habitat d'espèces protégées soit plus de 11 hectares. Il convient donc de proposer des **mesures compensatoires pour une durée de 40 à 70 ans** pour un coût supplémentaire estimé à **500 000 euros**.

L'opération est estimée, à ce stade des études, à l'équilibre avec un prix de vente prévisionnel compris entre 100 et 110 euros hors taxes.

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	533 929,72	228 001,11
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 571 998,89
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		533 929,72	1 800 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	533 939,00	533 929,72
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11,28
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		533 939,00	533 941,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		1 067 868,72	2 333 941,00

10. BUDGET VISIONIS 4 TRANCHE 2025– Exercice 2026

Budget créé par délibération du 1^{er} octobre 2025, cette opération consiste à déclasser une voirie pour la transformer en **un lot à vendre**. Les travaux estimés à 23 500 euros sont à prévoir au BP 2026 mais leur coût serait remboursé par l'acquéreur. Dans l'attente de la cession de lot de **367 m²** envisagé pour un montant prévisionnel de **50 euros par m²**, une **avance du Budget Principal à ce budget annexe est estimée à 38 781 euros en 2026**.

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	38 781,00	54 562,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 15 781,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		54 562,00	54 562,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	39 291,00	61 781,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		39 291,00	61 781,00
TOTAL DU BUDGET (4)		93 853,00	116 343,00

11. MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (tous budgets confondus)

Budget	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement	TOTAL
Principal	12 180 368,00	12 180 368,00	6 057 934,00	6 057 934,00	36 476 604,00
Assainissement Collectif	3 695 636,00	3 695 636,00	3 431 408,00	3 431 408,00	14 254 088,00
Assainissement Non Collectif	98 681,00	98 681,00	4 120,00	4 120,00	205 602,00
Office de Tourisme	148 286,00	148 286,00	31 113,00	61 505,00	389 190,00
Gîtes	233 275,00	233 275,00	114 805,00	114 805,00	696 160,00
ATR Menuiserie	66 831,00	121 764,00	55 353,00	55 353,00	299 301,00
Parc Actival 2020	354 240,00	611 914,00	692 761,00	692 761,00	2 351 676,00
Visionis 5 TR 2021	151 215,00	419 923,75	297 211,00	297 211,00	1 165 560,75
Visionis 7	533 939,00	533 941,00	533 929,72	1 800 000,00	3 401 809,72
Visionis 4 tranche 2025	39 291,00	61 781,00	54 562,00	54 562,00	210 196,00
Total	17 501 762,00	18 105 569,75	11 273 196,72	12 569 659,00	59 450 187,47

Total dépenses	28 774 958,72
Total recettes	30 675 228,75

*** Fin ***